



on rencontre, vivant de rapines et de razzias, des clans de Touaregs indisciplinés qui composent une sorte d'aristocratie féodale, dédaigneuse de la vie pastorale, jalouse de ses prérogatives guerrières, et considérant le brigandage comme l'appanage de sa caste.

En somme, et pour conclure, la solution de la question du Touat n'est pas de nature à provoquer des difficultés diplomatiques. Elle se résume pour la France, dans la pacification de fait de ces contrées qui n'appartiennent à personne et ce — par la mise à la raison des rares tribus qui vivent de rapines et la protection efficace des peuplades rançonnées par cette poignée de voleurs armés.

On ne saurait mieux le résumer que dans cette exclamation classique des gardiens de la paix chargés du rétablissement de l'ordre dans la rue: « Circulez, messieurs du Sahara, circulez ! »

Affaires de Madagascar

M. Bompard, ministre résident de France à Madagascar, va rentrer en France en congé pour rétablir sa santé un peu compromise par un long séjour à Tananarive. M. Bompard partira dans les premiers jours de novembre prochain.

LE TESTAMENT DE BOULANGER

Voici d'après le Gaulois, le texte intégral du testament du général Boulanger: Ce n'est mon testament privé. Je me tue demain, ne pouvant plus supporter l'existence sans celle qui a été la seule joie, le seul bonheur de toute ma vie.

ner les soins dont elle Pentoure avec tant de dévouement et tant d'affection. Elle devra veiller à ce que la tombe de ma chère Marguerite, qui sera demain la mienne, soit constamment et à perpétuité ornée de fleurs, comme elle l'est aujourd'hui. Enfin, elle devra veiller à ce que les souvenirs dont il est question ci-après soient délivrés à mes amis.

De plus, je lègue à M. Louis Barbier, précédemment nommé, mon cheval Tunis, convaincu que je suis qu'il le soignera bien et le laissera mourir de sa belle mort dans son écurie.

Je ne laisse aucune dette. Tous les reçus des dépenses que j'ai faites depuis mon arrivée à Bruxelles sont, sous un presse-papier, sur mon bureau.

ANNIVERSAIRE DE CHATEAUDUN

Châteaudun, 18 octobre. Aujourd'hui a eu lieu, au milieu d'une foule considérable, le 21<sup>e</sup> anniversaire de la défense de Châteaudun.

L'ENTREVUE DE MONZA

On lit dans le Temps: En présence des interprétations diverses qui ont cours depuis quelques jours sur le voyage de M. de Giers en Italie, nous croyons devoir ramener les faits à leurs proportions exactes, d'après des renseignements recueillis à des sources autorisées par nos correspondants.

LES PATRIOTES DE BOUGIVAL

Anniversaire d'un sanglant épisode. — Souvenirs de la guerre. — La mort de trois héros. — Inauguration d'un monument. C'est hier dimanche, 18 octobre, que l'on célébrait à Bougival, autour du monument élevé à leur mémoire, l'anniversaire de la mort de François Debergue, de Jean-Baptiste Gardon et de Jean-Nicolas Martin, fusillés par les Allemands.

LES INONDATIONS

Nîmes, 18 octobre. Au Pont-Saint-Esprit, le Rhône monte dans des proportions inquiétantes par suite d'une forte crue de sept mètres (d'un affluent de l'Ardeche. Le fleuve est à 6 mètres au-dessus de l'étiage. La route de la Croisière au Pont-Saint-Esprit est couverte d'eau. Les riverains sont inondés. Les digues de Lamotte ont été emportées.

cette justice immanente dont parlait le grand patriote Gambetta.

Dépêches Diverses

LE SUICIDE DE M. ACCOLAS Paris, 18 octobre. M. Accolas, qui depuis vingt ans était séparé de sa femme et ne voyait pas son fils, menait une existence très accidentée. Il y a quelque temps, il avait fait la connaissance d'une jeune fille dont il était très épris. Celle-ci l'avait quitté pour se marier avec un M. D... De là, jalousie et puis suicide de M. Accolas.

ÉTRANGER

Rome, 18 octobre. Les nouvelles parvenues de Pantellaria ce matin au bureau central météorologique annoncent qu'une bande de terre a surgi près de l'île et s'allonge dans la direction du nord. L'éruption s'étend toujours: le volcan vomit des blocs de pierre à une hauteur considérable.

LE SUICIDE DE M. ACCOLAS

Paris, 18 octobre. M. Accolas, qui depuis vingt ans était séparé de sa femme et ne voyait pas son fils, menait une existence très accidentée. Il y a quelque temps, il avait fait la connaissance d'une jeune fille dont il était très épris. Celle-ci l'avait quitté pour se marier avec un M. D... De là, jalousie et puis suicide de M. Accolas.

LE SUICIDE DE M. ACCOLAS

Paris, 18 octobre. M. Accolas, qui depuis vingt ans était séparé de sa femme et ne voyait pas son fils, menait une existence très accidentée. Il y a quelque temps, il avait fait la connaissance d'une jeune fille dont il était très épris. Celle-ci l'avait quitté pour se marier avec un M. D... De là, jalousie et puis suicide de M. Accolas.

LE SUICIDE DE M. ACCOLAS

Paris, 18 octobre. M. Accolas, qui depuis vingt ans était séparé de sa femme et ne voyait pas son fils, menait une existence très accidentée. Il y a quelque temps, il avait fait la connaissance d'une jeune fille dont il était très épris. Celle-ci l'avait quitté pour se marier avec un M. D... De là, jalousie et puis suicide de M. Accolas.

LE SUICIDE DE M. ACCOLAS

Paris, 18 octobre. M. Accolas, qui depuis vingt ans était séparé de sa femme et ne voyait pas son fils, menait une existence très accidentée. Il y a quelque temps, il avait fait la connaissance d'une jeune fille dont il était très épris. Celle-ci l'avait quitté pour se marier avec un M. D... De là, jalousie et puis suicide de M. Accolas.

LE SUICIDE DE M. ACCOLAS

Paris, 18 octobre. M. Accolas, qui depuis vingt ans était séparé de sa femme et ne voyait pas son fils, menait une existence très accidentée. Il y a quelque temps, il avait fait la connaissance d'une jeune fille dont il était très épris. Celle-ci l'avait quitté pour se marier avec un M. D... De là, jalousie et puis suicide de M. Accolas.

— C'est vous qui avez coupé le télégraphe? questionna le major-président. — Oui, c'est moi. — Avec quel? — Avec ceci. Et le jardinier tira son sécateur de sa poche. — Pourquoi avez-vous fait cela? — Parce que vous êtes l'ennemi. — Promettez-vous de ne plus recommencer? — Le vieillard secoua la tête: — Je ne ferai pas cette promesse. — Pourquoi donc? — Parce que je suis Français. Des amis, des voisins, des notables, essayèrent d'arracher le malheureux à la justice terrible qui allait le frapper. D'aucuns offrirent de payer pour lui une somme de dix mille francs. Le major se montra disposé à accepter. Mais le jardinier intervint brusquement.

LIBRE CHRONIQUE

Le 26 septembre, à quatre heures du soir, un peloton de vingt-quatre fusiliers montait la principale rue de Bougival. François Debergue, condamné à mort, marchait au milieu d'eux. Le vieux paysan, en habits de travail, les mains liées sur le dos, cheminait d'un pas ferme, la physionomie impassible. Le funèbre cortège, suivi de quelques habitants, prit la route de la Celle et en gravit lentement la pente rapide. L'officier qui commandait le peloton paraissait ému. Plusieurs fois on l'entendit murmurer en français avec son accent tudesque: « Patriotisme! patriotisme! »

LIBRE CHRONIQUE

Le 21 octobre suivant, le général Ducrot opérait une sortie sur la Malmaison et sur la Jonchère. Les premières lignes prussiennes étaient en désarroi. Quel qu'en ait dit M. de Moltke dans ses Mémoires, on se montrait inquiet à Versailles.

LIBRE CHRONIQUE

Le général de Werder, après la réception de la lettre du colonel Bourras, dut prouver qu'il prenait ses menaces au sérieux. Il lui répondit lui-même, quittant le ton de son arrogance coutumière, que désormais les francs-tireurs dont s'empareraient ses soldats seraient traités comme les autres prisonniers.

LIBRE CHRONIQUE

Le général de Werder, après la réception de la lettre du colonel Bourras, dut prouver qu'il prenait ses menaces au sérieux. Il lui répondit lui-même, quittant le ton de son arrogance coutumière, que désormais les francs-tireurs dont s'empareraient ses soldats seraient traités comme les autres prisonniers.

LIBRE CHRONIQUE

Le général de Werder, après la réception de la lettre du colonel Bourras, dut prouver qu'il prenait ses menaces au sérieux. Il lui répondit lui-même, quittant le ton de son arrogance coutumière, que désormais les francs-tireurs dont s'empareraient ses soldats seraient traités comme les autres prisonniers.

LIBRE CHRONIQUE

Le général de Werder, après la réception de la lettre du colonel Bourras, dut prouver qu'il prenait ses menaces au sérieux. Il lui répondit lui-même, quittant le ton de son arrogance coutumière, que désormais les francs-tireurs dont s'empareraient ses soldats seraient traités comme les autres prisonniers.

LIBRE CHRONIQUE

Le général de Werder, après la réception de la lettre du colonel Bourras, dut prouver qu'il prenait ses menaces au sérieux. Il lui répondit lui-même, quittant le ton de son arrogance coutumière, que désormais les francs-tireurs dont s'empareraient ses soldats seraient traités comme les autres prisonniers.

Je vous somme, dès aujourd'hui, de faire participer mes troupes aux usages de la guerre, comme belligrants entre peuples civilisés, c'est-à-dire que si mes hommes tombent entre les mains de vos troupes, ils auront la vie sauve, ou alors, forcé d'usur de représailles, je ferai fusiller à vos avant-postes les nonbrevés prisonniers que je vous ai faits. — C'était une belle énonciation, cette menace de représailles de la part de ce simple chef de corps d'artillerie allemand.

LIBRE CHRONIQUE

Le conseil municipal de Givors dans sa séance du 17 courant a voté à l'unanimité 1.500 francs pour venir en aide aux familles nécessiteuses des verriers grévistes de la localité ainsi qu'aux ouvriers sans travail par suite de la grève.

LIBRE CHRONIQUE

Le conseil municipal de Givors dans sa séance du 17 courant a voté à l'unanimité 1.500 francs pour venir en aide aux familles nécessiteuses des verriers grévistes de la localité ainsi qu'aux ouvriers sans travail par suite de la grève.

LIBRE CHRONIQUE

Le conseil municipal de Givors dans sa séance du 17 courant a voté à l'unanimité 1.500 francs pour venir en aide aux familles nécessiteuses des verriers grévistes de la localité ainsi qu'aux ouvriers sans travail par suite de la grève.

LIBRE CHRONIQUE

Le conseil municipal de Givors dans sa séance du 17 courant a voté à l'unanimité 1.500 francs pour venir en aide aux familles nécessiteuses des verriers grévistes de la localité ainsi qu'aux ouvriers sans travail par suite de la grève.

LIBRE CHRONIQUE

Le conseil municipal de Givors dans sa séance du 17 courant a voté à l'unanimité 1.500 francs pour venir en aide aux familles nécessiteuses des verriers grévistes de la localité ainsi qu'aux ouvriers sans travail par suite de la grève.

LIBRE CHRONIQUE

Le conseil municipal de Givors dans sa séance du 17 courant a voté à l'unanimité 1.500 francs pour venir en aide aux familles nécessiteuses des verriers grévistes de la localité ainsi qu'aux ouvriers sans travail par suite de la grève.

LIBRE CHRONIQUE

Le conseil municipal de Givors dans sa séance du 17 courant a voté à l'unanimité 1.500 francs pour venir en aide aux familles nécessiteuses des verriers grévistes de la localité ainsi qu'aux ouvriers sans travail par suite de la grève.

LIBRE CHRONIQUE

Le conseil municipal de Givors dans sa séance du 17 courant a voté à l'unanimité 1.500 francs pour venir en aide aux familles nécessiteuses des verriers grévistes de la localité ainsi qu'aux ouvriers sans travail par suite de la grève.

Ce sera plus qu'un hommage à un homme qui fit magnifiquement son devoir: ce sera, en fait, un hommage aux corps-francs, qui rendirent de si grands services, et qui souffrirent de si grandes privations, et qui furent déshonorés ou ont été trop légèrement traités.

LIBRE CHRONIQUE

Le conseil municipal de Givors dans sa séance du 17 courant a voté à l'unanimité 1.500 francs pour venir en aide aux familles nécessiteuses des verriers grévistes de la localité ainsi qu'aux ouvriers sans travail par suite de la grève.

LIBRE CHRONIQUE

Le conseil municipal de Givors dans sa séance du 17 courant a voté à l'unanimité 1.500 francs pour venir en aide aux familles nécessiteuses des verriers grévistes de la localité ainsi qu'aux ouvriers sans travail par suite de la grève.

LIBRE CHRONIQUE

Le conseil municipal de Givors dans sa séance du 17 courant a voté à l'unanimité 1.500 francs pour venir en aide aux familles nécessiteuses des verriers grévistes de la localité ainsi qu'aux ouvriers sans travail par suite de la grève.

LIBRE CHRONIQUE

Le conseil municipal de Givors dans sa séance du 17 courant a voté à l'unanimité 1.500 francs pour venir en aide aux familles nécessiteuses des verriers grévistes de la localité ainsi qu'aux ouvriers sans travail par suite de la grève.

LIBRE CHRONIQUE

Le conseil municipal de Givors dans sa séance du 17 courant a voté à l'unanimité 1.500 francs pour venir en aide aux familles nécessiteuses des verriers grévistes de la localité ainsi qu'aux ouvriers sans travail par suite de la grève.

LIBRE CHRONIQUE

Le conseil municipal de Givors dans sa séance du 17 courant a voté à l'unanimité 1.500 francs pour venir en aide aux familles nécessiteuses des verriers grévistes de la localité ainsi qu'aux ouvriers sans travail par suite de la grève.

LIBRE CHRONIQUE

Le conseil municipal de Givors dans sa séance du 17 courant a voté à l'unanimité 1.500 francs pour venir en aide aux familles nécessiteuses des verriers grévistes de la localité ainsi qu'aux ouvriers sans travail par suite de la grève.

LIBRE CHRONIQUE

Le conseil municipal de Givors dans sa séance du 17 courant a voté à l'unanimité 1.500 francs pour venir en aide aux familles nécessiteuses des verriers grévistes de la localité ainsi qu'aux ouvriers sans travail par suite de la grève.

M. le Préfet parle ensuite : « Il n'y a rien à ajouter, dit-il, sur tout ce qui a été dit sur le succès de l'exposition, mais je voudrais faire le bilan, ou du moins, tirer la conclusion pratique du magnifique spectacle que nous avons sous les yeux. »

« Dans cette grande lutte de douanes, vous avez prouvé toute votre vitalité, et en même temps que vous demandez votre place au soleil, vous montrez que vous êtes dignes de l'obtenir. »

« MM. les exposants vous avez bien mérité de la ville de Saint-Etienne. »

M. le préfet remercie M. Audiffert, député, qui a mis au service du commerce stéphanois le secours de son éloquent parole.

Puis, ayant fait des vœux pour que l'industrie stéphanoise sorte victorieuse dans la lutte engagée en ce moment au Sénat, il termine ainsi :

« M. le ministre du commerce connaît ces laborieuses et honnêtes populations, elles peuvent compter sur sa sollicitude ! »

M. de Montgillier, président de la Chambre de commerce, remercie M. le maître des paroles sympathiques prononcées à son égard.

M. le fils de M. Girodet, entièrement rétabli, préside la distribution des récompenses.

Puis, ayant fait une revue rapide des industries diverses représentées à l'exposition et remercié les exposants, il aborde la question si importante des tarifs de douane.

M. de Montgillier ne peut qu'espérer dans la sollicitude de nos représentants au Parlement et dans le concours précieux de M. le ministre du commerce, dont tous nous regrettons l'absence et que nous aurions été si heureux de saluer et de remercier. (Applaudissements.)

Lecture est ensuite donnée du palmarès dans lequel on relève les noms des principaux industriels de Lyon, de Saint-Etienne et de la région.

LE BANQUET

Le banquet a lieu, à une heure, à l'Eden. Trois cents convives y sont réunis. La table d'honneur est occupée par les principales notabilités qui assistaient à la distribution des prix.

Au dessert, M. le préfet prend le premier la parole ; il porte un toast à M. Carnot.

M. Girodet lève ensuite son verre et boit d'abord aux exposants, qu'il félicite chaleureusement ; aux membres de la chambre de commerce, dont le concours lui a été si précieux ; aux invités qui ont bien voulu rehausser par leur présence l'éclat de cette fête, et tout particulièrement aux députés de Paris, et aux représentants des municipalités de Lyon, de Dijon, de Nancy et de Mâcon.

M. de Montgillier parle au nom de la chambre de commerce dont il est le président ; il félicite les exposants du zèle qu'ils ont employé, et la municipalité de son heureuse initiative couronnée d'un si brillant succès. Il termine en regrettant que l'œuvre au couronnement de laquelle nous assistons, n'ait pas rencontré chez les pouvoirs publics toute la sollicitude qu'elle mériterait.

M. Chauteemps, député de Paris, félicite chaudement la municipalité de Saint-Etienne. Il prend texte de ce qu'il a vu pour parler des progrès de l'industrie, auxquels l'exposition a contribué, et boit à la prospérité de la ville de Saint-Etienne.

M. Brossard, sénateur, président du conseil général, boit à la laborieuse cité stéphanoise, et au triomphe des industries de la région sur leurs rivaux.

M. Lavoigne porte au nom de la municipalité stéphanoise et dit qu'il a été chargé par le maire de Lyon de le représenter et d'exprimer les regrets bien sincères qu'il a eu de ne pouvoir assister à cette belle fête. Il dit que la ville de Saint-Etienne vient de donner une preuve éclatante de sa vitalité en organisant en si peu de temps une aussi belle exposition. Il ajoute que cet exemple servira à Lyon, qui va préparer également une exposition à laquelle il désire un succès semblable à celui de Saint-Etienne.

Il termine en buvant au maire, M. Girodet, et à la prospérité de sa belle cité.

M. Madignier, sénateur de la Loire, est heureux de féliciter les exposants des résultats éclatants qu'ils ont obtenus.

M. Pardon, gouverneur de la Nouvelle Calédonie, rappelle qu'il a été fonctionnaire à Saint-Etienne et qu'en cette qualité il est un peu stéphanois ; aussi se déclare-t-il heureux de s'associer à cette fête du travail.

M. Raymond porte à la municipalité un toast de félicitations.

M. Girodet clôture la série en buvant à l'armée dont le concours a été si apprécié.

LA SOIRÉE

La soirée est superbe : les illuminations produisent comme toujours leur magnifique effet.

Une foule considérable se dirige vers l'exposition où cependant, dès 7 heures, on a de la peine à circuler. Les derniers jours sont aussi beaux que les premiers et il est à souhaiter, à la veille de la clôture, qu'elle ait aussi brillants lendemains.

L'absence d'un membre du gouvernement, à cette distribution de prix, aussi bien qu'au banquet, a été très vivement commentée. Les bruits les plus divers, relatifs à cette absence, ont couru parmi le monde politique et dans la population stéphanoise.

Nous parlerons, en temps voulu, de ses motifs qui ont motivé cette absence.

NOS ÉCHOS

M. Ribot est arrivé hier soir à Lyon par le rapide de 5 heures 27 et est descendu à l'hôtel Collet. M. Ribot est accompagné de M. Crozier, chef de cabinet.

On sait que M. Ribot est venu à Lyon servir de témoin dans le mariage Jonart-Aynard.

À la suite des pluies diluviennes de la semaine dernière, le Rhône a crû assez rapidement pendant la nuit de samedi à dimanche. Les eaux du fleuve atteignent hier matin le niveau des quais.

Le Grand-Théâtre de Marseille a rouvert ses portes avant-hier.

y sont la moitié moins chères qu'au Grand-Théâtre.

Sait-on ce que coûte aux directeurs de théâtres la circulaire de M. de Freycinet interdisant l'emploi des figurants militaires ? Dans le magnifique tableau de la fin du premier acte de la *Fille de Madame Angot* au Théâtre-Bellecour, les neuf chevaux et cavaliers qui chargent la foule coûtent 5 francs par jour chacun, c'est-à-dire 45 francs, soit 1,550 francs par mois, autrement dit l'appointement d'un bon ténor d'opéra.

Un mot sur la toilette des hommes. On quitte enfin les jaquettes, les redingotes et les pardessus courts, et l'on revient aux vêtements longs, plus distingués et plus seyants vraiment. Cet hiver, on portera surtout le pardessus-pelisse doublé de soie ouaté, pour les jours de température moyenne, et doublé de fourrure pour les grands froids.

Les pantalons à carreaux noirs et blancs sont la fureur du moment.

Le concours de l'internet s'ouvre aujourd'hui lundi 19 octobre, à l'Hotel-Dieu.

Les membres du jury sont : MM. Chappet, Drivon, Gangolphe, Garcl, Rochet, Vinay et Vincent, chirurgiens et médecins des hôpitaux.

L'administration préfectorale du Rhône annonce pour le 1<sup>er</sup> décembre prochain un concours en vue de pourvoir à trois places d'internes en médecine et trois places d'internes suppléants pour l'asile départemental d'aliénés du Rhône à Bron.

Pas content monsieur l'archevêque Foulon ; il vient d'écrire au ministre de la justice pour protester contre la circulaire interdisant les pèlerinages à Rome.

A ce propos voici une lettre du siècle dernier qui démontre que sous l'ancien régime, les évêques ne pouvaient sortir de leur diocèse qu'avec l'autorisation du roi.

A Monsieur l'évêque d'Auxerre, à Versailles, le 8 avril 1728.

Le roy m'a ordonné de vous écrire, Monsieur, que son intention est que vous demeuriez dans votre diocèse et que vous vous abstenez d'en sortir sans ma permission. Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

On voit qu'il n'y a rien d'excessif à la défense faite par M. Fallières ; encore a-t-elle le mérite, sous la République, d'être écrite sur un ton plus poli que la lettre écrite sous la monarchie absolue.

Les cigarettes à la main : Un particulier a-t-il le droit de vendre des cigarettes fabriquées par lui, avec le tabac de la région ?

Il serait bon d'être fixé à cet égard, car si un récent arrêt de la cour de cassation dit que la vente des cigarettes à la main est autorisée, les employés de la région prétendent le contraire et agissent en conséquence.

Il ne se passe pas de jour, que ces agents perquisitionnent dans les cafés pour tâcher de découvrir les dites cigarettes et le cas échéant, verbalisent.

Hier encore, ils ont fait une descente dans un établissement du centre de la ville, fouillé, bouleversé le logement particulier du propriétaire et dressé procès-verbal contre l'infortuné cafetier pour huit malheureux paquets trouvés dans un tiroir et que le propriétaire du café, avait fabriqué pour lui, devant partir en voyage aujourd'hui.

Nous serions curieux de savoir si en procédant ainsi, les agents ont obéi à des instructions, ou ont agi de leur plein gré.

Le lit à deux : Un argument pour les ménages qui aiment à faire chambre à part. C'est *The Lancet* qui le leur fournit. « Rien, dit ce journal, ne détraque autant le système nerveux d'une personne qui élimine de la force nerveuse, comme de coucher toute une nuit avec une autre personne, qui absorbe cette même force nerveuse. Celle-ci dort profondément, toute la nuit et se lève le matin allégre et bien reposée, tandis que l'autre passera une nuit abominable et se réveillera sans forces, découragée, abattue, bourru et irritabile. Deux personnes ne devraient jamais dormir ensemble d'une manière habituelle. L'une gagne ce que l'autre perd. C'est la loi. »

Le Lyon médical se demande où *The Lancet* a découvert cette loi, et à quoi se reconnaissent les personnes qui éliminent et celles qui absorbent de la force nerveuse ? Il y a bien quelque chose d'analogue dans l'histoire du roi David, à qui les médecins de l'époque conseillèrent de mettre dans sa couche une « jeunesse » pour reconforter ses forces déçillantes. Mais cette histoire manque d'autorité scientifique.

Cependant un autre journal, non moins sérieux que *The Lancet*, les *Annals of Hygiene*, partage l'opinion du journal : « Un grand nombre, dit-il, des malaises nerveux dont on se plaint souvent le matin au lever sont dus à l'habitude de coucher à deux. Il se fait pendant la nuit des échanges électriques entre les organismes en présence et la répartition inégale de ces forces électriques dégagées finit par amener des résultats fâcheux. »

À la bonne heure ! Et voilà peut-être l'explication de bien de brouilles domestiques et de ruptures conjugales, l'incompatibilité nocturne électrique ! Et quelle belle cause à plaider pour les avocats de divorce : la puissance absorbante de madame épuisant les courants électriques de monsieur !

Les Touristes Lyonnais

Hier, à en lieu, au cirque Rancy, une grande fête de musique et de gymnastique, organisée en l'honneur de ses membres honoraires par la société des Touristes Lyonnais.

Cinq mille personnes environ, parmi lesquelles se trouvaient un grand nombre de représentants des sociétés de gymnastique la Française, l'Éclair, l'Union patriotique, l'Avenir, les Enfants du Rhône, les Volontaires Croix-Roussines, l'Association Lyonnaise, les Excursionnistes Lyonnais, etc., étaient réunis sur les gradins de la vaste salle de l'avenue de Saxe.

Dans les loges réservées au monde officiel, nous avons remarqué la présence de MM. le baron Bérge, gouverneur militaire de Lyon, accompagné de M. d'Adhémard, un des ses officiers d'ordonnance ; de Blanchard, conseiller de préfecture ; de Lépris, président

des Touristes Lyonnais ; Tharin, vice-président et fondateur de la société ; le capitaine Mége, représentant M. le colonel Polonius ; Mallet, ancien commandant des Touristes ; Muselli, commandant actuel de la société ; Jacob, secrétaire général ; Sanaoze, vice-président de l'Union patriotique du Rhône ; Rocher, etc.

La fête, ouverte par un allegro militaire fort bien exécuté par la Fanfare des Touristes Lyonnais, dirigée par M. Mazoyer, s'est continuée par un concert des plus réussis, donné par Mmes Bas, Thibault, Kniedler, et MM. Balandras, Pelletier et Derouilhé.

Le piano était tenu par M. Pothignon. On a beaucoup remarqué l'adresse des jeunes gymnastes, notamment dans les pyramides humaines et les exercices simultanés aux anneaux.

Une grande part de ce succès revient à MM. Revillon et Lefèvre, les dévoués instituteurs de la société.

Une quête fructueuse a été faite à l'issue du concert au profit des pauvres de ville de Lyon.

La fête s'est terminée par une brillante kermesse et un bal des plus animés, sous la direction de M. Descours.

A LA SALLE RIVOIRE

Un des leaders du parti anarchiste, le compagnon Sébastien Faure, de Paris, a inauguré hier, salle Rivoire, la série des conférences qu'il se propose de faire à Lyon et dans la région lyonnaise.

Trois cents personnes environ dans la salle, à trois heures et demie, c'est-à-dire une heure et demie après l'heure fixée pour l'ouverture de la séance, un citoyen présente le compagnon Faure à l'assemblée et lui donne la parole.

Le conférencier commence par déclarer qu'il ne vient pas prêcher la haine, mais bien critiquer le système économique actuel.

« Les socialistes, dit-il en substance, ne pas ceux qui, dans un but politique, prennent cette étiquette, mais bien les déshérités qui pensent que la propriété doit appartenir à tous et non pas à quelques-uns seulement, ne doivent compter que sur eux-mêmes pour voir leurs espérances se réaliser. »

« Ils doivent négliger ces prétendus socialistes chrétiens qui, quand ils étaient au pouvoir, n'ont rien fait pour le travailleur, et qui, maintenant, ayant besoin de lui, le flatter et cherchent à s'appuyer sur lui. Ils ne doivent pas davantage compter sur les hommes actuellement au pouvoir. Les gouvernants ne cherchent qu'à les dupes en leur parlant syndical, caisses de retraites, de secours, associations, etc. »

« La Révolution, avec ses sanglantes conséquences, pourra seule donner à tous la propriété détenue par quelques-uns. Mais, cette révolution ne se fera que quand les révoltés, les déshérités comprendront leur devoir. »

Le compagnon Faure fait un noir tableau de l'existence du prolétaire. Il ne reste, à l'homme qui n'a pas de revenus, que trois moyens pour vivre : le travail, la mendicité et le vol.

Le travail, grâce au progrès du machinisme, est très difficile à trouver. Restent les deux autres moyens.

D'après l'orateur, celui qui tend la main est un misérable et un lâche, celui qui vole est un énergumène et un audacieux.

« Entre les deux, dit-il, mon choix est fait, et je déclare que la mendicité est le plus lâche des crimes. »

Le compagnon Faure pense que le temps n'est pas loin où l'on verra l'ouvrier, le paysan, l'employé, toute la foule des salariés, se ruer contre la bourgeoisie.

« Il n'y a, dans la société actuelle, que deux classes de personnes, la grande masse des employés, et le petit nombre des détenteurs de toutes les richesses. Une d'elles, la plus faible, doit fatalement disparaître, c'est pourquoi la révolution sera violente. »

« Que les agents de l'autorité, qui sont ici, veuillent bien remarquer que je n'exalte pas à la haine les citoyens les uns contre les autres, je ne fais que constater un fait qui, dans quelques années, plus tôt peut-être, se réalisera. »

L'orateur termine en conviant ses auditeurs à une seconde conférence qui aura lieu très prochainement.

Aussitôt la conférence terminée, le citoyen Trukmann, ouvrier verrier, monte à la tribune et retrace les souffrances endurées par ses camarades et lui, pendant toute la durée de la grève des verriers.

Après lui, un citoyen demande à l'assemblée d'émettre un vote de blâme contre l'administration municipale et la fédération, qui après avoir soutenu et fait triompher la grève des employés de tramways, n'ont nullement aidé les verriers.

Le citoyen Beausuzet défend la fédération, qui, partout et toujours, a fait son devoir.

Plusieurs autres citoyens montent à la tribune et veulent parler tous à la fois. Un léger tumulte s'en suit, et finalement les membres de la réunion se dispersent sans avoir émis un vote.

Fidèles aux doctrines anarchistes qui ne reconnaissent aucune autorité, les organisateurs de la réunion, n'avaient pas consulté de bureau, aussi est-il probable qu'ils auront l'objet d'un procès-verbal pour infraction à la loi sur les réunions.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Lundi, 19 octobre, 2029<sup>e</sup> jour de l'année. Lune : pleine, le 17 ; dernier quartier, le 21. Soleil : lever, 6 h. 28 ; coucher, 5 h. 02.

Théâtre-Bellecour. — Toute la presse a été unanime, sans exception, pour constater le très grand succès de la *Fille de Madame Angot*, aussi, hier, aux deux représentations de l'opéra de Lecoq, en matinée et en soirée, le Théâtre-Bellecour était comble. Le public a beaucoup applaudi les artistes, la mise en scène luxueuse, la charge de cavalerie du 1<sup>er</sup> acte, la fête chez Mlle Lange, qui se donne au 2<sup>e</sup> acte, dans un décor comme on en a jamais vu encore à Lyon, et le ballet du dernier acte.

La *Fille de Madame Angot* est donc un gros succès, et de nombreuses places sont déjà retenues pour différents jours de la semaine.

Le bureau de location est ouvert de 10 heures du matin à 7 heures du soir, sous le péristyle du théâtre.

Ce soir, la représentation de la *Fille de Madame Angot*. On commencera à 7 heures 1/3 par *Maître Borel*, comédie en 1 acte.

Tentative de suicide d'un militaire. — Une dramatique tentative de suicide a eu lieu hier, à midi, à la Caserne Bissuel.

Un cavalier du 3<sup>e</sup> hussards, nommé Coppey, se présentait au corps de garde, à la suite d'une absence illégale de trois jours, et pendant que le sergent inscrivait ses déclarations sur le cahier de rapport, se tira un coup de revolver dans la région du cœur.

Relévé aussitôt, Coppey, qui respirait encore, eut les soins de deux médecins militaires, MM. Masson et Carayon, qui le firent transporter à l'hôpital.

Cette tentative de suicide est attribuée à des chagrins de famille.

Coppey est originaire du Jura.

Tombé d'un échafaudage. — Un triste accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, dans une maison en construction située rue Duguesclin.

Un maçon, nommé Curlet, est tombé d'un échafaudage placé à une hauteur de huit mètres et s'est brisé la jambe droite à la hauteur de la cheville.

Pensé d'abord à la pharmacie Livet, à l'angle des rues Moncey et Duguesclin, Curlet a été ensuite transporté à son domicile.

Renversé par une voiture. — Hier, à deux heures de l'après-midi, un enfant de quatre ans, qui traversait l'avenue de Saxe, à la hauteur du cirque Rancy, a été renversé par un fiacre dont les roues lui ont passé sur la jambe gauche.

Après avoir reçu des soins à la pharmacie des Sept-Chemins, le petit blessé a été conduit à l'hospice de la Charité.

Rixe sanglante. — Hier soir, à dix heures, deux consommateurs qui sortaient d'un café du boulevard de la Croix-Rouge, se sont pris de querelle en face de la montée de la Grande-Côte.

L'un d'eux a tiré un couteau, et avant que les personnes présentes aient eu le temps d'intervenir, en a porté un coup formidable à son adversaire, qui est tombé évanoui.

L'agresseur a été aussitôt arrêté et conduit au poste de la Mairie.

Quant au blessé, grièvement atteint à la tête — l'os frontal est nu — il a été pansé et conduit ensuite à l'hôpital de la Croix-Rouge.

Accident cours Suchet. — Un grave accident s'est produit hier soir, à 11 heures 1/2, sur le cours Suchet.

Un passant, M. Emile Giraud, âgé de 30 ans, marchand, rue Gronette, 20, a été renversé par un fiacre, dont une des roues lui a passé sur la poitrine.

Le malheureux a été amené à l'Hotel-Dieu, dans un état qui fait craindre pour ses jours.

Vogue de la Croix-Rouge. — Les organisateurs de la grande vogue de la Croix-Rouge viennent d'obtenir l'autorisation de la prolonger jusqu'au lundi 26 courant inclus. Tous les soirs, brillantes représentations et spectacles variés.

Bons de l'Exposition. — L'agence Fournier met en vente la liste complète des nombreux gagnants des Bons de l'Exposition dont le tirage a eu lieu le 15 Octobre.

Cette liste contient également tous les numéros sortis aux tirages précédents et non réclamés à ce jour.

Prix : dix centimes à ses bureaux et quinze centimes par correspondance.

Agence Fournier, 14, rue Confort, à l'entresol, Lyon.

La grande Pharmacie du Serpent, n° 33, rue Lanterne, ne passe pas par les intermédiaires ; elle achète en gros et reçoit directement tous les produits d'origine ; c'est ce qui explique pourquoi elle vend de la marchandise fraîche et non froletée, tout en vendant bon marché.

La fièvre typhoïde, sans être épidémique, a une fréquence relative. Des renseignements recueillis à une source sûre nous apprennent que la plupart des sujets frappés boivent de l'eau de puits.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPÉCIAL

UNE NOUVELLE LIGNE

Bussang, 18 octobre.

Le ministre des travaux publics a inauguré la nouvelle ligne de Saint-Maurice à Bussang. Il était accompagné par le préfet des Vosges, MM. Jules Ferry, sénateur, Méline, Albert Ferry, le général Tricoche et Boucher, députés du département, le général Varga, gouverneur d'Épinal et les représentants de la Compagnie de l'Est.

La nouvelle ligne est très courte, elle n'a pas cinq kilomètres, mais elle tire son importance de la proximité de la frontière.

De la gare, le ministre s'est rendu à la mairie, où a lieu la réception des autorités et des fonctionnaires.

M. Yves Guyot a remis la croix de la Légion d'honneur à M. Potcher, maire de Bussang.

Bussang, 18 octobre.

Au banquet, M. Yves Guyot a dit que s'il était venu inaugurer cette ligne, c'était pour donner un témoignage de la solidarité qui lie le gouvernement aux patriotes et républicains populations de l'Est ; puis, s'adressant à M. Jules Ferry, il ajoute :

« Si nous avons été séparés quelquefois, nous nous sommes toujours trouvés réunis lorsqu'il s'est agi de combattre les adversaires de la République. Les dépenses qui ont été faites pour les travaux publics et l'enseignement, et que nos adversaires ont appelé des gaspillages, sont le plus beau titre d'honneur de la République. »

« Aujourd'hui, dit l'orateur, en terminant, nous pouvons envisager l'avenir de la République avec optimisme. Certainement toute difficulté n'est pas supprimée, mais lorsqu'on a vu les grandes manœuvres de l'armée, lorsqu'on a vu la situation singulièrement élevée qu'a prise la France, on peut dire qu'il y a eu des progrès constants vers l'affermissement de nos institutions et vers un idéal de plus en plus élevé, à la mission que la République doit remplir. »

Ce discours a été très applaudi.

L'ARMÉE DU SALUT

Eastbourne, 18 octobre.

Les manifestations en plein air tentées à Eastbourne par l'Armée du Salut, au mépris des règlements de police locale, ont amené de nouveaux désordres. La foule, très nombreuse, s'est jetée sur les salutistes et leur a arraché leurs képis et leurs instruments de musique.

Un des salutistes a été blessé. La police a dû exécuter plusieurs charges contre la foule.

LES VINS ESPAGNOLS

Madrid, 18 octobre.

La décision du gouvernement français sur les tarifs de pénétration est considérée ici comme très préjudiciable aux vins espagnols et produit une fâcheuse impression. La majorité de la presse réclame des représailles et demande qu'on ferme le marché espagnol aux importations françaises.

L'ambassadeur d'Allemagne est arrivé vendredi et a rendu visite au ministre des affaires étrangères hier soir. Il propose le renouvellement du traité de commerce.

LE SUCCESSEUR DE M. SMITH

Londres, 18 octobre.

M. Balfour, secrétaire chef du lord-lieutenant d'Irlande, est nommé premier lord de la trésorerie et leader des communes, en remplacement de M. Smith, décédé.

UNE LÉGENDE

Rome, 18 octobre.

La « Fanfulla » et le « Diritto » démentent catégoriquement le propos prêt à la princesse de Naples visitant le champ de bataille de Waterloo : « Ici, l'Europe fut sauvée ! »

PROTESTATION ITALIENNE

Rome, 18 octobre.

Il se constitue à Rome un comité chargé d'organiser un pèlerinage patriotique au Panthéon le 9 janvier prochain, jour de l'anniversaire de la mort de Victor-Emmanuel.

LES DOCKERS DE LONDRES

Londres, 18 octobre.

Les grévistes des docks et leurs amis, au nombre de 20.000 avec 30 bannières et 16 musiques, sont allés manifester à Victoria Park. Il y avait quatre tribunes. Tom Mann, qui était le principal orateur, a accusé les patrons de ne s'être pas conformés aux termes du compromis. La continuation de la grève a été votée avec enthousiasme.

ARRESTATION D'UN NIHILISTE

Saint-Petersbourg, 18 octobre.

On raconte sérieusement en ville, mais il convient encore de l'accueillir cette nouvelle qu'avec de grandes réserves, que la police aurait arrêté un individu dans lequel on aurait découvert l'auteur de la catastrophe du déraillement du train impérial à Borko. Ce serait, dit-on, un serviteur des cuisines impériales dont on avait depuis perdu la trace et qui aurait fait des aveux.

On ajoute même que cette arrestation aurait été faite à Borlia par des agents de la police secrète.

Dépêches Téléphoniques

Paris, 19 octobre, 2 h. matin.

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Aujourd'hui à eu lieu, à 2 heures, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence d'honneur de M. Hubbard, député, la cinquième fête annuelle de la Société nationale de sauvetage.

et une allocution de M. Hubbard, il a été donné lecture des documents concernant les sociétés. Depuis la fondation qui remonte à 1887 seulement, 910 sauvetages ont été opérés par les membres de la Société nationale dont 10 ont trouvé la mort et 76 ont reçu des blessures en faisant preuve de dévouement envers des gens en danger.

NOUVELLES DU BRÉSIL

Le vapeur français « Espagne », de la Société générale des transports maritimes, est arrivé aujourd'hui à Marseille, provenant du Brésil, ayant à bord 431 immigrants italiens, lesquels ont quitté le bateau en criant : « Vive la France ! »

L'« Espagne » rapporte que trois navires anglais et italiens se sont perdus près de Pampero, entre Montevideo et Santos.

La fièvre jaune, la variole et l'influenza règnent sur plusieurs points du Brésil.

UNE BALLE ÉGARÉE

Hier, pendant les exercices de tir faits à Limoges, avec le fusil Lobel, une balle égarée a atteint à 2 kilomètres de la cible une femme qui était assise devant sa maison.

MEURTRE ET SUICIDE

Un voyageur de commerce, nommé Vallon, a tué sa maîtresse d'un coup de revolver et s'est suicidé ensuite. Les deux cadavres ont été transportés à la Faculté de médecine.

TRIBUNE OUVRIÈRE

Verriers réunis. — Lundi 19 courant, salle de la Doule-d'Or, réunion générale de la corporation.

SPECTACLES D'AU

ETAT-CIVIL DE LYON

MARIAGES

Premier arrondissement. — Armand, garçon de peine, rue Bodin, 7, et Chataigny, cordonnier, rue Bodin, 7. — Vieux, cafetier, rue Bugeaud, 45. — Borel, couturier, rue Calas, 15. — Perral, typographe, rue Sainte-Catherine, 13, et Marninon, commerçant à Pierre-Bénite. — König, serrurier, à Zurich. — Feinperli, à Zurich. — Adeyer, marchand de bois, à Saint-Jean-en-Royans, et Berthuin, s. p., rue du Commerce, 39, Granon, corroyeur, à Villeurbanne, et Pain, cordonnier, rue des Capucins, 18. — Gressaud, adjudant, rue Saint-Vincent, 7, et Janet, couturier, à Allevard. — Guillot, menuisier, rue Lafont, 18, et Flanquet, ouvrier, rue Lafont, 20. — Héritier, employé, rue Vieille-Monnaie, 4, et Boget, géomètre, rue Vieille-Monnaie, 4. — Jacob, quinancier, rue de la Charité, 33, et Nozio, modiste, place Croix-Paquet, 11. — B. Bousson, quinancier, montée des Carmélites, 45, et Tissierand, s. p., quai des Brotteaux, 30. — Bongrand, négociant, place du Griffon, 3, et Champavert, couturier, place du Griffon, 3. — Brugère, typographe, rue Voltaire, 50, et Drapier, couturier, rue de l'Alma, 15. — Deschamps, tisseur, rue de Crimée, 27, et Gleizal, rue Imbert-Colomès, 15. — Devors, horloger, rue Saint-Clément, 4, et Perret, diviseur, rue Saint-Clément, 4. — Gas, m. de parapluies, rue de la Vieille, 43, et Porrin, repasseuse, rue de la Vieille, 6. — Rimand, coiffeur, à Cusy, et Renaud, domestique, place Saint-Clément, 4. — Travail, embaillieur, rue des Fantaisies, 12, et Roussel, brodeuse, rue du Chariot-d'Or, 14. — Albert, empl. de commerce, cours d'Herbouville, 37, et Jégneur, s. p., quai Saint-Clément, 7.

capitaine à Dôle, et Angélieux, sans profession, rue République, 62. — Cléon, cordonnier, rue Bugeaud, 40, et Stengel, couturier, rue Grenette, 43. — Gallet, jardinier, à Veurey, et Palatin, femme de chambre, place de la République, 44. — Jacob, géomètre, rue de la Charité, 33, et Bozio, modiste, place Croix-Paquet, 4. — Burdin, palefrenier, quai de la Gare-d'Eau, 1, et Martel, cuisinier, place Bellecour, 37. — Clauzel, cordonnier, boulevard des Brotteaux, 66, et Besson, couturier, rue de la Charité, 21. — Bourgeois, peintre, rue Jean-de-Tournes, 8, et Monet, sans profession, rue Ferrand, 52. — Besson, serrurier, rue de l'Hospice-des-Vieillard, 3, et Fillon, cordonnier, rue des Asperges, 69. — Montez, employé au chemin de fer, rue Penhévère, 9, et Pérel, couturier, rue d'Enghien, 25. De Seynes, sans profession, à Montpellier, et de Cazenove, sans profession, rue Sala, 8. — Cappier, cordonnier, rue Saint-Joseph, 26, et Carlet, cuisinier, quai de l'Hôpital, 11. — Oit, cuisinier, à Nice, et Laporte, sans profession, rue d'Enghien, 20. — Pernellat, peintre, rue Gentil, 3, et Briat, lingère, rue Gentil, 11. — Masselin, lieutenant, à Toul, et Vallin, sans profession, place Bellecour, 11. — Poncet, boucher, cours Gambetta, 29, et Chambet, sans profession, rue Gentil, 29. — Payet, teinturier, rue Mazenod, 23, et Ballon, employé, rue Daboiss, 38. — Gentesel, employé, place des Célestins, 6, et Clere, employé, place de l'Hôpital, 2. — Paris, censeur, rue de la Charité, 34, et Huguin, sans profession, à Paris. Troisième arrondissement. — Aubannet, tourneur, rue Pézisset, 3, et Nailet, sage-femme, rue Montesquieu, 28. — Backmann, employé de tramways à Montchat, et Godard, couturier, rue Lainerie, 4. — Bosaz-Bonzon, quinancier, montée des Carmélites, 46, et Tissierand, sans profession,

quai des Brotteaux, 30. — Giroud, employé de commerce, rue des Deux-Cousins, 6, et Wirig, sans profession, cours de la Liberté, 32. — Payet, teinturier, rue Mazenod, 26, et Bellon, employé, rue Duhois, 33. — Danthony comptable, quai de la Guillotière, 23, et Gardet, gouvernante, quai de la Guillotière, 22. — Guillon, voyageur de commerce, à Paris, et Dutertre, sans profession, à Tournai. — Ribayre, brasseur, rue Port-du-Temple, 9, et Mordon, propriétaire, rue de la Victoire, 4. — Guillemond, cordonnier, rue Thiabaudière, 50, et Nier, couturier, rue de Marseille, 2. — Morand, négociant, place des Hospices, 5, et Lapalus, sans profession, quai de la Guillotière, 14. — Dittmar, papetier, rue de Vendôme, 226, et Birille, piqueuse de bottines, rue de Vaudray, 22. — Croibier, propriétaire, à Monplaisir, et Collet, sans profession, à Monplaisir. Lalandr, avenue des Ponts, 27, et Vèbre, s. prof., m. adr. — Chorrier, r. Croix-Jordan, 35, et Villon, s. prof., à Caluire. — Guérin, jardinier, à Annemasse, et Pichon, tailleur, à Genève. — Durin, ajusteur, r. des Calottes, 27, et Rochedix, ménagère, r. Montesquieu, 55. — Besson, serrurier, r. de l'Hospice-des-Vieillard, 3, et Fillon, cordonnier, r. des Asperges, 60. — Lebreux, cultivateur, à Venissieux, et Martus, domestique, à Venissieux. — Chottel, imprimeur, r. de Marseille, 37, et Cottel, s. p., m. adr. — Violet, tonnelier, grande-rue de la Guillotière, 50, et Dufret, repasseuse, à Villefranche. — Latour, blanchisseur, r. Bellecour, 37, et Dargaud, blanchisseur, r. de Gerland, 24, et Charny, ménagère, m. adr. — Roux, marchand-ferrant, à Lyon, et Bercier, tisseur, à Lyon. — Guillot, menuisier, r. Lafont, 18, et Falcoupe, ourdis, r. Lafont, 20. — Brugère, typographe, r. Voltaire, 50, et Briapier, cuisinier, r. de l'Alma,

15. — Annequin, mécanicien, r. Chevreul, 59, et Roux, s. prof., m. adr. Quatrième arrondissement. — Lacondemine, employé de commerce, grande rue de la Croix-Rousse, 91, et Bergeret, s. p., grande rue de la Croix-Rousse, 96. — Albert, employé de commerce, cours d'Herbouville, 27, et Jeigneur, ex-professeur, quai Saint-Clément, 7. — Travail, embaillieur, rue des Fantaisies, 13, et Roussel, brodeuse, rue du Chariot-d'Or, 16. — Orset, tisseur, rue du Sentier, 13, et Choron, tisseur, rue Villeneuve, 1. — Vieux, cafetier, rue Bugeaud, 7, et Borel, couturier, rue Calas, 15. — Mazure, maçon, rue d'Iry, 10, et Groussant, repasseuse, grande rue de la Croix-Rousse, 58. Cinquième arrondissement. — Vassel, cultivateur, à Saint-Marcellin, et Thomas, cuisinier, rue Octavio-Moy, 2. — Montez, employé de chemin de fer, rue Penhévère, 9, et Petrol, couturier, rue d'Enghien, 25. — Brun, mécanicien, rue Laporte, 23, et Valande, sans profession, rue de Bourgogne, 21. — Bonney, maçon, quai Jayr, 32, et Banette, journaliste, à Lyon. — Rozier, teinturier, quai Pierre-Seize, 80, et Lalliche, brodeuse, montée du Gourguillon, 28. — Goret, comptable, rue du Bourbonnais, 99, et Rozier, sans profession, à Vaugneray. — Bachelin, employé, à Montchat, et Godard, couturier, rue Lainerie, 4. — Guillard, employé, rue des Bains, 8, et Biot, employée, rue des Bains, 8. — Bardin, palefrenier, quai de la Gare-d'Eau, 1, et Mortel, cuisinier, place Bellecour, 37. — Chepié, employé de commerce, rue de la Loge, 3, et Mironet, institutrice, à Villefranche. — Giroud, employé de commerce, rue des Deux-Cousins, 6, et Wirig, sans profession, cours de la Liberté, 32. — Thuillet, professeur, à Chalon-sur-Saône, et Froment, sans profession, rue Saint-Cyr, 27. — Pellat, négociant, rue Juiverie, 1, et Bernard, cuisinière, rue Juiverie, 1.

Siècle arrondissement. — Buffard, teinturier, rue Cuvier, 14, et Juliard, employé de commerce, rue Garibaldi, 89. — Chassagne, fumiste, rue Pierre-Corneille, 10, et Puillet, cuisinier, quai de l'Est, 40. — Gailard, cultivateur, à Saint-Quentin, et Mante, cuisinier, avenue de Noailles, 63. — Balmont, tisseur, à Penchaurat, et Besset, cuisinier, rue Malherbes, 35. — Latour, blanchisseur, rue Bellecour, 37, et Dargaud, blanchisseur, cours Gambetta, 50. — Bonney, employé, rue Bugeaud, 7, et Bonney, couturier, à Marseille. — Fady, marchand-ferrant, à Beauvais, et Estival, gantier, rue de Vauhan, 47. — Crémieux, professeur, rue Bossuet, 3. — Moutoux, sans profession, à Marseille. — Lussaud, teinturier, rue Ney, 9, et Duffard, enjolveuse, rue Cuvier, 14. — Bouvier, employé de commerce, à Villefranche, et Petit, sans profession, rue Tête-d'Or, 32. — Perroud, mécanicien, rue Tête-d'Or, 32, et Martinand, enjolveuse, rue Masséna, 7. — Astier, sans profession, à Valence, et Christian, sans profession, rue Malherbes, 35. — Vieux, cafetier, rue Bugeaud, 5, et Borel, couturier, rue Calas, 15. — Clauzel, cordonnier, boulevard des Brotteaux, 66, et Besson, couturier, rue de la Charité, 21. — Morand, négociant, place des Hospices, 5, et Lapalus, sans profession, quai de la Guillotière, 14. — Cléon, cordonnier, rue Bugeaud, 40, et Stengel, couturier, rue Grenette, 43. Deuxième arrondissement. — Anne Escoffier, s. p., 68 ans, r. des Chartroux, 10, f. 8 h. — Marie Barret, s. p., 52 ans, r. François-d'Assises, 17, f. 10 h. — Louis Charvet, cultivateur, 69 ans, c. des Chartroux, 12, f. 2 h. Deuxième arrondissement. — Paul Bruyas,

rentier, 81 ans, r. Victor-Hugo, 46, f. 10 h. — Pierre Jambon, cultivateur, 69 ans, Hôtel-Dieu, f. 8 h. — Léonard Mouly, journaliste, 47 ans, Hôtel-Dieu, f. 9 h. — Annette Clément, 8 mois, c. Charlemagne, 14, f. 2 h. — Jules Fayolle, 3 ans, Charité, f. midi. Troisième arrondissement. — Jean Bérourjon, rentier, 51 ans, q. de la Guillotière, 13, f. 10 h. — Anna Noutel, 4 mois, chem. Croix-Barret, 55, f. 11 h. — Jean Bayot, 80 ans, r. Duguesclin, 205, f. 1 h. — François Bontu, 4 ans, r. Rachais, 22, f. 3 h. Quatrième arrondissement. — Emmanuel Thiellon, rentier 73 ans, r. Denfert-Rochereau, 44, f. 4 h. Cinquième arrondissement. — Epouse Marquet, née Flavin, tailleur, 70 ans, m. Carnus Déclausés, 3, f. 3 h. Sixième arrondissement. — Théodore Dénoekère, garçon de peine, 46 ans, r. Cuvier, 180, f. 7 h. — Joseph Beauric, 19 ans, r. Robert, 23, f. 9 h. — J.-B. Viollet, teinturier, 64 ans, r. de Seze, 23, f. 3 h.

AVIS

Nous rappelons aux Sociétés patriotiques, de tir, gymnastique, natation, aux Sociétés littéraires et musicales, aux organisations de mutualité, aux Syndicats et aux Comités politiques, que l'Écho de Lyon insérera toujours avec plaisir toutes leurs communications et documents. Le Rédacteur-Gérant : NICOLAU-MENTELE. Imp. WALTERER ET C<sup>e</sup>, rue Belle-Cordière, 14. — LYON.

ON PEUT SE PROCURER A L'AGENCE FOURNIER LYON. — 14, Rue Confort, à l'entresol, 14 LA LISTE COMPLÈTE DES BONS DE L'EXPOSITION TIRAGE DU 15 OCTOBRE PRIX : 10 CENTIMES Prix par Correspondance : 15 Centimes

Maison d'Accouchement Madame GALIFET, sage-femme de 1<sup>re</sup> classe 52, Rue de Grenelle, MONPLAISIR Maladies des femmes — Spécialité pour retard — Pensionsnaires de tout âge de la grossesse — Soins — Discrétion — Prix modérés.

SEUL LE QUINA ABRIC permet de préparer soi-même à la minute pour 1 f. 25 un litre de VIN DE QUINA conforme au Codex Fabrique à Lyon, Ph<sup>e</sup> Gaudel, 31, rue Hôtel-de-Ville. ENVOI CONTRE TIMBRES

ROB DEPURATIF SANS RIVAL AU DAPHNÉ MEZEREUM Seul végétal succédané du Mercure, l'anti-syphilitique le plus puissant et le dépuratif du sang le plus énergique par son action éminemment anti-syphilitique et dépurative. Il guérit toutes les maladies contagieuses et de la peau les plus rebelles et les plus invétérées et où le mercure a été impuissant. — Prix 10 et 5 francs. — Pharmacie BARRAJA, 115, cours Lafayette, Lyon.

DEMANDEZ dans les Kiosques LE PASSE-TEMPS JOURNAL LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE Seul vendu dans les Théâtres AVEC SON SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ GRATUIT PRIX : 15 CENTIMES

PIANOS Prix Exceptionnels VANDERMERSCH, 8, place des Jacobins, Lyon.

Superbe APÉRITIF CHABLÉ Se vend PARTOUT Le plus agréable, c'est d'adopter le grand C. Desplaces. — LYON

ACCOCHEUSE Mme Veuve YVERNAT Rue du Vieil-Remercié 3 angle de la rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges) LYON Tient des Pensionnaires. — Chambres indépendantes. — Discrétion assurée. — Consultations, renseignements par correspondance et Maison de campagne à proximité. — Séjour agréable pour les pensionnaires. PRIX MODÉRÉS

OPERATIONS DE BOURSE SANS COURTAGES On opère depuis 750 fr. de Rente Sec. FEYTAZ BOURSE, 15, r. Vivienne, Paris.

EAU purgative et dépurative ESSENTIELLEMENT RECONSTITUANTE (PURGATION LENTE) Dyspepsie, Gastralgie, Maladies du foie et des reins, Obésité, Constipation, Circulation du sang, Diabète. Cette Eau est très diurétique En vente chez tous les Pharmaciens & Marchands de Produits Chimiques et Médicaux Directeur de l'Établissement à Brides Saizieu du 15 Mars au 1<sup>er</sup> Octobre

TRIBUNAL CIVIL DE LYON Résultats des ventes immobilières du 17 Octobre 1891

AVOÜÉS POURSUIVANTS	DÉSIGNATION DES IMMEUBLES	MISES A PRIX	PRIX D'ADJUDICATION	AVOÜÉS ADJUDICATAIRES
Chaîne	Maison et bâtiments, rue de Bounel, 79, sur terrain aux hospices.	4.000	4.050	Chaîne.
Magniny	Maison à Lyon, rue Fournel, 4 bis	40.000	40.000	Fondeveaux.
Verzier	Immeubles à Fleurieu-sur-Argère.	4.500	4.585	Fonbonne.
id.	Immeubles à Fleurieu-sur-Argère.	4.000	4.025	Fonbonne.
Verzier	Maison, rue Chavier, 127, sur terrain aux hospices.	2.000	3.900	Verzier.
id.	Immeuble, rue Sébastien-Gryphe.	45.000	45.400	Verzier.
Bernoud	Terre et pré à Bully (Rhône).	2.300	3.000	Durand.
id.	Vigne et pré à Bully.	4.000	4.400	Bernoud.
id.	Terre et pré à Bully.	6e lot 8.150	10.050	Durand.
id.	Terre et vigne à Bully.	7e lot 3.500	3.525	Bernoud.
id.	Fonds de pré à Bully.	9e lot 3.000	3.400	Bernoud.
Patricot	Immeuble à St-Rambert-l'Isère.	4.000	5.700	Patricot.

PLUS DE NÉVRALGIES Migraines, Névroses Guérison certaine par les Dragées des RR. PP. Prémontérés, à base de Valériane de sine et des principes actifs du Quinquina. DÉPÔT GÉNÉRAL à LYON : ROISSIER et FOURNIER, droguistes, Rue de la Poulaterie, 6. — Envoi franco contre 3 fr. en mandat ou timbres-poste. — Détail dans toutes les bonnes pharmacies.

Occasion Exceptionnelle pour 16 fr. seulement SÉRIEUX SERVICE VÉNIENNE en cristal toutes nuances : blanc, jaune ou bleu, composé de 52 PIERRES, soit : 4 diamants, 10 perles à vin, 10 corail, 10 nacre et 20 autres. — Envoi par la Compagnie Générale de Fabrication de Faïence et Cristallerie, 67, Rue de Chabrol, Paris, expédition soignée emballée en caisse et franco de port dans tous les départements contre mandat-poste de 2 1/2 fr. — Remise immédiate de l'argent aux non satisfaits.

IMPRIMERIE A. WALTNER ET C<sup>e</sup> Rue Belle-Cordière, 14, Lyon CARTES DE VISITE A LA MINUTE LIVRÉES EN BOITE A FILETS OR Le cent, 1 ligne.... 1 50 Le cent, 4 lignes.... 2 25 » 2 » ..... 1 75 » 5 » ..... 2 50 » 3 » ..... 2 » Par la poste: 30 cent. en sus Cartes de Visite GRAVÉES, depuis 3 fr. le cent Avis important. — Il ne sera pas donné suite aux commandes non accompagnées de leur montant.

D<sup>r</sup> DUCHARME 3, Cours de la Liberté, 3 Maladies de la peau, des voies urinaires et contagieuses. — Electricité. Traitement spécial des Ulcères. Cabinet : de 9 à 11 h. et de 1 h. 1/2 à 4 h. Offre et demande de capitaux, E. BESSON, r. Hôtel-de-Ville, n° 1, Lyon, de 2 à 4 heures.

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS Impression d'affiches Circulaires, Prospectus S'adress. agence Fournier rue Confort, 14.

PIANOS & ORGUES La maison RODES, passage de l'Argue, 80, vend des pianos depuis 10 fr. par mois. Location depuis 7 fr. par mois. Vente au comptant à prix réduit des pianos de tous fabrications.

ALCOOL DE MENTHE DES ALPES Seul véritable antidié épémitique fabriqué avec des appareils perfectionnés par J. DELEZAÏVE, distillateur. Sa trouve dans toutes les épiceries.

UNE DAME SEULE Offre le logement à une honnête ouvrière. Prix très modéré. S'adresser sous n° 6164, agence Fournier, 14, r. Confort.

CAPITAUX offerts de 500 à 5000 sur hypothèques. S'adresser à M<sup>e</sup> Papillon, notaire au Bois-d'Oingt.

BON AVIS A LIRE Ne laissez pas manger les vieux vêtements d'homme par les mites. C. Louyrette, rue Mazenod, 40, Lyon, achète les pardessus, vestons, pantalons, gilets, chaussures, etc. Prendre l'adresse, il suffit de lui adresser une lettre ou carte postale, car il n'achète qu'à domicile.

BACCALAURÉATS Cours préparatoires et manipulations. F. FRACK, r. Commandant Dubois, 4.

PAPIERS PEINTS E. MEYSSONNIER 77, Avenue de Saxe, Lyon Vente en solde de 800 Coupons de nouveautés par 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 fr. — Envoi d'échantillons de coupons et de nouveautés.

SALISSEPARILLE QUET Sous forme d'un STROP agréable LE MEILLEUR DÉPURATIF Du sang et des humeurs S'emploie au tout saison et surtout au printemps S'adresser Pharmac. Quet, 5, rue de la Préfecture, Lyon. On fait des envois

A LOUER DE SUITE Appartement de quatre Pièces au 1<sup>er</sup> étage, avec balcon. S'adresser au concierge, rue des Remparts-d'Ainay, 21, et à MM. Baudet et C<sup>ie</sup>, régisseurs, rue de la République, 81.

6 MILLIONS HYPOTHEQUE LACOMBE & GONNET, 13, Rue Laflotte, PARIS. — (16<sup>e</sup> Année).

PILULES DES Alpes DÉPURATIVES, TONIQUES ET LAXATIVES Prix : 1 Franc la Boîte UNE TOUS LES JOURS, LE SOIR EN DINANT Guérison certaine des affections de l'estomac, vomissements glaireux ou bilieux, constipation habituelle, coliques, ballonnement, migraines, vertiges, congestions, affections hémorrhoidales légères, affections névralgiques, rhumatismes, maux, goutteuses, affections de la peau, etc. Dépôt à LYON : Pharmacie GACON, 62, Rue Victor-Hugo

BOURNEMENT SANS FRAIS A TOUS LES JOURNAUX DU MONDE à l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon

AVANT LA TOUSSAINT Procurez-vous la Peinture minérale noire, blanche, gris-perle, etc., spécialement préparée pour peindre et remettre à neuf les Croix et Barrières des tombes. Cette Peinture, prête pour l'emploi, d'une beauté et d'une solidité remarquables, est livrée en bidons contenant 1 kilogramme de ce produit. Prix du Bidon : 2 Fr. AUX PETITS DOCKS DU COMMERCE LYON. — 12, Rue Confort, 12. — LYON

Feuilleton de l'ÉCHO DE LYON du 19 Octobre (48)

ABANDONNÉE! PAR Charles MÉROUVEL M<sup>lle</sup> DE ROYE-TRÉVILLE — Oui, c'est beau, vous avez raison ! C'est même très beau, frère Anselme ! mais pour être sincère, j'aimerais mieux être moine comme vous, confiné dans une cellule, condamné au jeûne, au silence et à toutes les privations que pauvre dans ce Paris que vous regrettez peut-être. — Ah ! quelquefois, c'est vrai ! — A Paris, il faut être riche à millions ! Les tentations vous prennent. Elles sont trop capiteuses. L'envie vous monte à la tête comme l'ivresse. Misérable au milieu de ces éblouissements, je me suiciderais ou je deviendrais bandit. — Oh ! — Pourquoi mentir ! Entre nous, frère Anselme, la différence n'est pas bien grande : Brandes ou la Trappe, c'est toujours le cloître, le jeûne, le dénuement, les prières qui nous attirent, du luxe qu'on voudrait et qui nous manque ! — Le trappiste le fixa d'un air de compassion. — Je vous l'ai dit, reprit-il avec douceur, il faut faire un effort sur vous-

même, chasser les idées qui vous tourmentent. Elles ne sont pas bonnes. Oui, Paris est un tentateur ; oui, Paris nous donne le vertige des plaisirs et des ambitions. Mais au milieu de vos bois, Jacques, dans ce bon air des campagnes et des bruyères, ne peut-on oublier ce qui se passe loin de nous ? — L'oubliez-vous, frère Anselme ? — Je fais ce que je peux. — Il enfouça d'un geste brusque sa calotte rousse sur son crâne rasé. — Vous n'êtes pas venu ici pour jouer le rôle de Satan ? dit-il d'un ton à demi-sérieux, à demi-plaisant. Je ne vous reconnaître plus. Je vous dis que je fais ce que je peux pour chasser mes souvenirs. J'y parviens souvent, pas toujours. — Il passa sa main très belle et qui semblait plus fine en sortant de sa large manche, devant ses yeux, comme pour en écarter une vision et reprit : — Les Beau lieu doivent être contents. Le jeune homme fait un mariage inespéré, à demi-plaisant. Je ne vous reconnaissez plus. Je vous dis que je fais ce que je peux pour chasser mes souvenirs. J'y parviens souvent, pas toujours. — Il y en a d'autres, ajouta le baron. — Les bois viennent à une demi-lieu d'ici. — Il ne comptait guère dans la fortune de ma cousine. — Oh vont les jeunes mariés ? — Aux Essarts. Les Beau lieu l'ont désiré. Germaine y a consenti. — Alors nous entendrons quelquefois les trompes sonner sur notre territoire, dit le frère Anselme. Le gibier n'y manque pas. Vous serez de toutes les parties. — De quelques-unes au moins, fit le

baron d'un ton énigmatique. Et les armes, qu'en faites-vous ? — Je me rouille, soupira le cellierier. — Vous m'avez expliqué une botte merveilleuse... — Le coup du major Cavaleanti, dit le père Anselme dont les yeux pétillaient. — Oui. — Admirable ! — Eh bien ! mon frère, j'ai le tort de ne pas le comprendre. — Vous ? — Non, en vérité. — Il est d'une simplicité extrême. Vous m'étonnez, car enfin vous êtes mon élève. — Cette terrible botte dépasse ma pauvre intelligence. Le cellierier bondit. — Il alla décrocher, derrière une énorme guirlande d'oignons pendue au mur, un fleuret grossièrement forgé et entreprit la démonstration de ce coup perfide et triomphant. — Suivez-moi bien, dit-il. — Donnez-moi l'autre fleuret ? fit le baron. Nous pourrions le travailler ensemble. Les yeux de l'ancien prévôt étincelaient. — Il alla verrouiller sa porte et revint à la guirlande d'oignons. — Il décrocha un second fleuret de la même fabrication. On aurait pu aisément le prendre pour une broche à rôti. — C'est le frère Timothée, le forgeron, qui me les a faits en cachette, dit-il. Ils ne sont pas merveilleux, mais on peut s'en servir. Maintenant, nous som-

mes chez nous et ce n'est pas un péché de s'entretenir un peu la main. Allons, en garde, baron ! Le frère Anselme était d'une adresse extraordinaire. Son jeu correct, serré, sûr et rapide, valait celui des meilleurs maîtres. Jacques de Brandes ne lui en cédait guère, si ce n'est sous le rapport de la vitesse. Le prévôt des grenadiers de la garde passait pour l'une des plus fines lames de Paris. — Le coup est italien, dit-il, mieux qu'italien ; il vient de Naples. C'est l'illustre maître Hottot qui me l'a enseigné. Je ne m'en suis jamais servi dans un duel. Je le considère comme permis à la rigueur, mais il est plutôt d'un coupe-jarret que d'un gentilhomme. — Et lentement d'abord, puis avec une vitesse progressive il le démontra au baron qui le suivait avec tant d'attention que le trappiste en fut frappé. — Vous n'avez l'intention de tuer personne ? lui demanda-t-il d'un ton railleur. — Quelle idée ! — Allez donc, à votre tour. Jacques de Brandes prit l'offensive. C'était un spectacle assez curieux que celui de l'ancien prévôt, la robe retroussée, ses grandes manches, et son capuchon s'agitant dans la procure comme le suaire fantastique d'un spectre, l'épée à la main, et parant les feintes et les dégagements de son adversaire. — Bientôt le baron, comme s'il eût été pris de fatigue à la suite de battements et de passes à briser les bras d'un escrimeur novice, rompit peu à peu ; son fer se déroba à l'aide d'un travail particu-

lier et tout à coup, s'aplatissant dans une sorte de chute, il porta à son adversaire un coup droit qui l'atteignit en pleine poitrine. — Je suis mort, dit le cellierier. Seulement vous étiez découvert et, si j'avais voulu, je vous percerais l'épaule de part en part, là. — Il lui toucha l'endroit de la pointe de son fleuret. — Ils recommencèrent. Le frère Anselme frémissait de plaisir. Il s'animait comme un cheval d'escadron au son des trompettes du régiment. — A vrai dire, le baron n'était pas un adversaire indigne. — Il avait un poignet de fer. — Ce fut une bonne leçon. — Elle compléta ce que le châtelain de Brandes feignait d'ignorer pour obtenir un supplément d'instruction sur ce coup sans rival qu'il comptait mettre à profit. — Après une heure et demie d'étude, l'exécuta avec autant de perfection que son maître, qui se déclara satisfait. — Cependant, dit-il, il faut veiller au grain. Si on réussit le coup, il est bon. Sinon, on se fait embrocher comme un oison. — Des frères qui vinrent réclamer des outils dont ils avaient besoin interrompirent l'assaut amical des deux ferailleurs. — Le cellierier répara le désordre de sa toilette, accrocha rapidement les deux fleurets derrière les oignons qui les masquaient et se remit à ses modestes fonctions. — Il délivra les bêtes et les râtaux qu'on lui demandait et s'en alla faire un

tour au moulin en compagnie du baron qui y envoyait mouder son blé. — Au fond des campagnes, il faut cuire son pain au logis pour suppléer aux boulangers absents. Dans ces contrées paisibles, presque tous les domestiques des bonnes maisons savent le métier, et on voit aux fermes et aux manoirs les ânes et les mulets des moulins apporter chaque semaine la provision de farine. — De ce chef, la maison de Brandes était la cliente des trappistes dont le moulin jouissait d'une bonne réputation. — Puis le frère Anselme revint bras dessus bras dessous avec le baron à la procure où le cheval attaché hennit à leur approche. — Le cavalier se remit en selle et serra la main de son maître : — Allez en paix, lui dit le moine, et surtout ne tuez personne. — Et rentré dans son taillis, il s'affaissa sur les genoux en cachant sa tête dans ses mains. — Mon Dieu ! murmura-t-il, aurai-je donc toujours ces cadavres sous les yeux ! — Et il psalmodia d'une voix sourde, éteinte, le psaume : *Miserere*. — Jacques de Brandes, lui, s'en alla un pas égal de son bon cheval, par un sentier qui longe les grands étangs de la Trappe et borne d'un côté les champs admirablement cultivés du monastère et de l'autre les futaies de la forêt. — Jacques de Brandes regardait de ses yeux durs les hérons qui tournoyaient dans un vol circulaire au-dessus des joncs desséchés par les gélées de décembre et les canards qui s'y abattaient la nuit. (A suivre.)